

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE du 4 mai 2021

18h00, assemblée menée depuis l'application Zoom

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Scrutateur.trice.s : Romain AEGE et Nathalie Martin les votes seront par sondage

Présences des associations : 7 associations d'étudiants.

Présence des délégués : 22 délégué-e-s

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Nina Rappelle qu'il ne peut y avoir qu'un seul point à l'ordre du jour car il s'agit d'une assemblée des délégué-e-s extraordinaire (ADE).

Lara affirme au nom des délégué-e-s qui ont faire la demande d'assemblée extraordinaire que l'ordre du jour est celui voulu.

Nina demande s'il y a des oppositions à l'adoption de l'ordre du jour. Aucune opposition n'est faite. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité

2. Communication entre le bureau exécutif et l'assemblée législative des délégué-e-s de la FAE

Léa Pacozzi (coprésidente) propose une table ronde pour lancer la discussion. On va commencer par les signataires de l'email. Comme l'AETSR a envoyé l'email elle demande que leur représentante comment la discussion. L'avis de chacun sera pris en compte.

Astrid Baumgartner (AETSR) explique qu'ils ont envoyé l'email et qu'elle est en charge d'expliquer le contexte de cet email à l'assemblée suite aux conversations des délégué-e-s signataires de la demande d'ADE. Elle remercie le Bureau d'avoir pris en compte la demande et les délégué-e-s pour leur présence. L'AEL a envoyé un email à certains délégué-e-s pour parler du manque de communication dans l'AD, au sein du Bureau et entre les deux entités. La décision a ensuite été prise de se voir et de discuter de la question. Il en est ressorti qu'il y avait le sentiment d'un manque de communication. Cette préoccupation est partagée par deux déléguées tirées au sort aussi. Dans le but d'entamer une conversation sur le sujet, il a été décidé de convoquer une ADE pour avoir un autre cadre que les AD prévues dans le semestre. Ce format a semblé être le plus adapté à la situation. Elle explique que les considérations relevées sont partagées par l'AETSR qui a donc décidé de signer l'email. Le manque de communication n'est pas uniquement la faute du bureau. Les délégué-e-s ne prennent pas assez la parole et il y a un manque d'échange global.

Nina Bidet (coprésidente) remercie pour le contexte amené et ouvre le reste de la table ronde.

Romain Götz (AEGE) s'exprime pour dire qu'on aimerait que certaines personnes puissent parler de certains points. Et ensuite ouvrir le tour de table.

Nina Bidet (co-présidente) demande des clarifications.

Romain Götz demande que ce soit fait comme les personnes qui ont discuté pour éviter qu'on se répète.

Nina Bidet propose que la personne qui a prévu de s'exprimer le fasse.

Valentin Tanniger (AEGE) propose qu'on finisse le tour de table.

Léa Pacozzi explique qu'on va prendre le contexte et ce que les personnes voulaient discuter. Et ensuite on ouvrira une discussion plus globale.

Romain Götz parle au nom de l'AEGE. On avait l'impression de ne pas être pris en compte pour certaines choses alors qu'on fait partie de la FAE. On aurait aimé pouvoir discuter et modifier les communiqués de presse. On trouve dommage de ne pas pouvoir exposer notre point de vue extérieur. On avait l'impression qu'il manque de communication. Ce sont toujours les mêmes personnes qui discutent et on n'a pas la vision de tout le monde. L'AD est là pour donner son avis et proposer des choses. On aimerait trouver comment faire plus de débat. Il y a un manque de communication entre le bureau exécutif et l'AD mais aussi au sein de l'AD elle-même.

Nina Bidet remercie l'AEGE.

Emmanuel Parriaux s'exprime pour l'AEL. Ils et elles ont une pensée similaire à Romain. On remarque le peu d'intervention durant les AD. Les AD ont de moins en moins de débat ce qui est problématique. Avec le dernier CP on s'est rendu compte qu'on aurait aimé participer, établir la stratégie de ces communications. L'AD est devenu un système qui donne l'accord au bureau et qui n'est pas là pour avoir un impact. D'où la question aux autres associations pour en parler ensemble.

Nedjma Mazouni (AEML) explique qu'il y a eu une bonne discussion. C'est important de prendre un moment pour en discuter. C'est pour ça qu'elle a signé. Le CP était problématique mais il y a aussi d'autres choses. Notamment les choses sont présentées en rétroactif. Ce serait bien que les projets soient présentés en cours pour avoir une meilleure vue d'ensemble de ce que fait la FAE.

Cléo Berger (AESC) exprime que c'était bien résumé. On perd de la réactivité. La stratégie avec le CP ne nous convenait pas forcément.

Léa Pacozzi demande aux personnes tirées au sort qui ont signé de s'exprimer.

Nathalie Martin se joint à ce qui a déjà été dit et appuie leurs propos.

Léa Pacozzi ouvre la discussion aux autres membres de l'AD.

Tom Juillard (AESSP) exprime qu'il ne comprend pas très bien. En tant qu'organe législatif on aurait un avis trop fort. Du côté de l'AESSP, on ne comprend pas vraiment le but de tout ça. On n'est pas là pour s'impliquer dans les activités quotidiennes de la FAE.

Robin Wicki (AESSP) explique qu'à l'AESSP ils et elles n'ont pas le même ressenti. On ne se sent pas mal écouté durant les AD. D'ailleurs pour les revendications on a eu notre mot à dire. Le manque de participation est dû à Zoom qui empêche la communication d'être plus fluide. Ces problèmes vont se résoudre lors du retour en présence

Cléo Berger souligne que ce n'est pas qu'on ne se sent pas écouté. On se sent écouté. Mais il y a des problèmes de communication qui nuisent à la FAE.

Léa Pacozzi remercie les délégué-e-s pour leurs interventions et propose aux autres de s'exprimer aussi.

Naël Ahmed (AEDL) explique qu'il n'a fait que 1-2 AD en présence. Et c'est vrai qu'avec une participation en présence on n'a pas les mêmes problèmes. L'AEL a soulevé qu'il y avait des problèmes mal gérés. Mais pour nous la situation a été bien gérée. Je ne vais pas limiter les revendications ou autre. Faire des modifications de tous les CP avec l'ensemble des délégué-e-s est compliqué. On peut dire clairement ce qu'on veut avoir dans les CP mais pas pour chaque mot.

Melchior de Préville (CHEC) est d'accord avec Naël donc ne rajoute rien.

Nina Bidet offre la parole aux autres délégué-e-s. Nous proposons de donner la parole aux personnes qui ont préparé une intervention.

Valentin Tanniger explique qu'on s'est réuni pour 3 points et le premier est la communication externe et interne.

Les associations signataire n'étaient pas convaincues et d'accord de comment ça a été fait. Le but n'est pas d'intervenir sur chaque détail, mais d'avoir un droit de regard sur les CP semble important. Le but est d'être sûr que le Bureau a bien compris les demandes des délégué-e-s. Il faut réfléchir à mettre qqch en place pour les CP afin d'avoir une validation avant que ça parte à l'externe. C'est au cas par cas. Il y a des degrés d'urgence. Ce sera quelque chose à discuter au niveau des modalités.

Léa Pacozzi rappelle de demander la parole pour intervenir.

Tom Juillard demande comment les signataires pensent mettre en place quelque chose pour réviser les CP : vote, email, AD, etc. c'est un travail conséquent si on est 42 à donner notre avis.

Cléo Berger propose d'envoyer le travail avant que ce soit envoyé à l'externe. Cela permet de signaler au bureau les fautes et la forme et s'assurer que tout est ordre. Le but ce n'est pas d'ajouter du travail au bureau mais d'aider.

Lara Zender (AEL) relève que Cléo a repris ce qu'elle voulait dire. Ce n'est pas quelque chose de compliqué mais ça permet à l'AD de se rendre compte de ce qui est fait et donner un droit de regard dans un document sur un drive quelques jours à l'avance peut apporter beaucoup. On a tous des formations différentes ça peut amener beaucoup.

Lucie Ortet (AEL) ajoute que communiquer et avoir un droit de réponse implique qu'on peut donner notre avis et sans ça la communication de la FAE n'est pas notre avis.

Fanny Perruchoud (AEL) explique ce n'est pas une question de fond. La forme est importante. On le réalise au sein de l'AEL. Si on y arrive au sein de l'AEL on peut le faire au sein de l'AD. Si on n'est pas d'accord avec la forme on ne peut pas envoyer à nos décanats.

Lara Zender exprime que si vous êtes d'accord avec nous c'est important de le dire. On ne voit pas si vous êtes d'accord ou pas. On aimerait savoir ce que le reste des délégué-e-s pensent.

Naël Ahmed réagit que ça peut être bien de savoir. On les lit et on ne sait pas comment ça a été fait. Je ne sais pas pour un droit de regarde. Ça implique qu'on devait voter les revendications et discuter chaque mot. Si on doit discuter la forme de chaque paragraphe, on prend le risque de mettre beaucoup de temps alors qu'au final ce n'est pas si important.

Fanny Perruchoud répond que ce n'est pas pour remettre en question le fond. Si on arrive avec cette demande il y a eu des problèmes de formes comme des fautes. On demande une relecture de la part des délégué-e-s. Ce sont des remarques justifiées. Les délégué-e-s apportent des corrections et le Bureau décide de garder ou non les remarques.

Valentin Tanniger complète en disant que le terme de droit de regard est mauvais. Le but est d'éviter les incompréhensions et d'apporter du soutien au travail du Bureau. Avoir un soutien d'autres aide à faire un meilleur travail. Mais libre à chacun.

Nathalie Martin pense que c'est une priorité. Le travail du Bureau et de l'AD est interne. Le CP est important car c'est ce qui reste à l'extérieur. Les aspects comme la longueur ou ce qui y est dit, si c'est fait avec maladresse, ça implique le risque de ne pas être repris. On n'a pas beaucoup de retour de la presse. Cette proposition est pour avoir une meilleure portée.

Robin Wicki ne pense pas que ce soit aussi efficace. Ça ralentit la procédure et ça alourdit le travail. C'est une bonne idée mais en pratique ça risque d'être le chaos. On a déjà voté pour ça. Le CP se fait au sein du Bureau et il faut le faire relire au sein du Bureau.

Cléo Berger est d'avis qu'on peut faire un retour par association. Le but n'est pas de replacer les virgule mais de remarquer si ça ne remet pas assez les revendications en avant. Ce serait quelques petites remarques d'amélioration.

Fanny Perruchoud souligne que la forme est très implorante. On peut donner un délai court pour la relecture et envisager un porte-parole par association. Avec un délai court me semble faisable. On engage notre parole en tant qu'association.

Léa Pacozzi communique des informations. Il faut se rendre compte qu'écrire un CP est une tâche complexe. On est à 2-3 pour la rédaction finale. Toutes les personnes du bureau sont impliquées, on fait une relecture à 3 et chacun donne ses commentaires. Ça va demander une très grande réactivité de l'AD. Attendre les corrections alourdies et rallonge le processus. Mais avoir un document qui règle la forme des communiqués peut être utile. En AD on vote les revendications ce qui vous permet de demander ce que vous voulez dans un CP. On peut demander dans les AD ce que vous voulez dans les CP.

Emmanuel Parriaux revient sur la question de la relecture des 9 personnes du Bureau. Si on prend l'exemple du décanat et d'autres, on se rend compte que relire avec beaucoup de gens n'est pas si difficile. Vu les résultats, avec une partie de phrase dédoublée et d'autres parties avec des fautes ce serait nécessaire. Une relecture en plus ne ferait pas de mal. Si toutes les associations et les délégué-e-s impliqué-e-s dans la relecture s'engage à le faire bien. On veut que ça marche au mieux. Ce serait faisable et bénéfique.

Tom Juillard demande quelle est la proposition finale. Car on ne sait pas vraiment ce qui se fait. Est-ce que ce serait un GT correction ? Est-ce qu'il faudra désigner une personne après chaque AD ?

Fanny Perruchoud revient sur ce qui a été dit. Un format Drive avec un délai raisonnable et efficace ou chaque association doit faire ou non des remarques. Il faudrait tenter et voir si c'est un format à revoir après qu'on aura essayé.

Nathalie Martin insiste sur le délai court. Il faut communiquer à l'AD quand les CP vont sortir et mettre un délai de 24h quand le CP va sortir.

Valentin Tanniger demande l'avis du Bureau sur le sujet.

Léa Pacozzi parle en son nom pour dire que c'est compliqué. Ça ne ferait que ralentir le processus. Ça a été évoqué que ce n'est pas si difficile mais en pratique mettre à disposition un Drive implique des changements de ce qu'on fait dans les AD. On peut tout à fait mener une discussion en AD de la forme et de la structure du CP.

Nina Bidet rebondit qu'on se base sur ce que vous dites. Sans participation on n'avait peut-être pas toutes les infos. Utiliser un Drive va être compliqué.

Cléo Berger trouve que c'est pertinent en termes de stratégie. Ça permet d'être impliqué en amont pour aider à faire votre travail et que les CP fassent transparaitre ce qu'on veut.

Astrid Baumgartner explique qu'on vous fait confiance sur le fond. Ce serait bien d'établir un schéma type de communiquée.

Loïc Pillard (Bureau) explique qu'il est là depuis très longtemps. D'un point de vue historique, pendant longtemps l'AD n'a pas eu l'avis des délégué-s-e et ça n'a pas posé de problèmes pour que les CP soient relayés. Jusqu'à maintenant a bien fonctionné. Le rôle de l'AD est de donner une ligne directrice et c'est le bureau qui fait CP pour raisons d'efficacité.

Lara Zender mail pas envoyé à toute l'AD car que le Bureau. Retour à la dernière AD et décembre on n'a pas eu les choses à l'avance alors qu'on l'avait demandé la dernière fois.

Léa Pacozzi on a bien vu votre retour le dernier semestre mais vous ne l'avez pas amené en AD. On a été surpris que vous ne le fassiez pas. On s'attendait à une ligne plus claire du coup.

Lara Zender se dit étonnée par l'intervention de Loïc. On s'attendait à ce que le Bureau revienne sur ce qu'on avait dit. Il y a un groupe WhatsApp dans lequel on peut faire de la communication. La situation est tendue et on aimerait continuer sur de meilleures bases. C'est pourquoi il y a une proposition de relecture. Le Bureau décidera si ces commentaires sont justifiés ou non.

Naël Ahmed déclare qu'il y a une structure pendant l'AD. Le but est de faire au mieux selon le rôle législatif de l'AD. Il n'y a pas besoin d'un droit de relecture pour chaque association.

Nedjma Mazouni explique qu'au final il y a 2 choses, la forme et le fond qui peuvent être discutée en AD. Il n'est pas question de redire quelque chose sur chaque phrase mais de s'assurer que tout ce qui est important est mis en avant. Cela veut dire un droit de relecture. L'envoi d'un communiqué de presse est important et il faut que chaque association ait le droit de relire ou pas. A mon avis c'est du temps gagné plutôt que perdu pour aller au mieux.

Nina Bidet ouvre la discussion aux autres points du collectif.

Lara Zender demande un vote.

Nina Bidet propose un vote par principe afin d'avoir les avis mais on aimerait avoir l'ensemble de la discussion avant le vote final.

Lara Zender propose de voter sur la communication interne maintenant. C'est important d'avoir l'avis des délégué-e-s maintenant.

Léa Pacozzi insiste pour avoir les votes à la fin pour la cohérence de la discussion.

Romain Götz soutient Léa et Nina pour que tout le monde soit au courant de tout.

Communication interne

Lara Zender présente le point. Au sein des délégué-e-s, il y a plusieurs avis et avoir tous les avis est une bonne chose. C'est une question de transparence et de dialogue entre le Bureau et l'AD. Pour certains points, le groupe WhatsApp peut permettre de mieux communiquer avec les délégué-e-s. On peut donner un avis et être au courant (ex. rencontre direction, CP...). Le but n'est pas de fliquer mais de mieux interagir. Cependant, un groupe WhatsApp peut être trop informel. Elle propose d'avoir un courriel pour savoir en amont et pas juste les communications à l'AD avec des récapitulatifs. Mais le group WhatsApp sera là pour plus de discussions.

Cléo Berger souligne que l'AD n'est pas toujours réactive et cela peut amener des points pour une discussion constructive. Notamment sur les questions de stratégie. Le bureau pourrait rajouter dans les ODJ 2-3 lignes pour que les délégué-e-s sachent comment on a décidé de communiquer avec eux sur ces points. Cela permettra une meilleure préparation des AD.

Valentin Tanniger exprime que le groupe WhatsApp ne doit pas un autre lieu de débat mais en temps de crise, ça permet un flux d'info plus régulier et moins long que d'AD en Ad. Les délégué-e-s seront plus au courant de ce qui se passe et se fait.

Nina Bidet est assez d'accord à titre personnel.

Tom Juillard indique qu'il n'est pas contre avoir plus de communication. Selon lui éviter WhatsApp serait préférable.

Nina Bidet propose qu'on note et on regardera ce qu'on peut faire.

Lara Zender se dit contente de voir que ça fait l'unanimité. Il faut que la forme vienne de l'AD. WhatsApp peut être trop dans la vie privée. Un email serait bien aussi.

Astrid Baumgartner propose une mini newsletter. Ça permet une information rapide avec ce qui a été fait. Dans ce sens ça participe à l'intérêt de l'AD.

Cléo Berger souligne qu'il n'est pas nécessaire de communiquer sur tout mais sur ce qui a un intérêt pour la FAE.

Valentin Tanniger rejoint les autres dans cette demande de l'AD d'avoir des nouvelles plus souvent.

Léa Pacozzi ajoute que ce serait bien que le Bureau soit au courant de ce qui se passe au sein des décanats. Il faut être dans un échange mutuel d'informations. C'est pour ça que les points communication existent dans les AD.

Nina Bidet ouvre sur le troisième point des signataires.

Création d'un GT pour la gestion de la crise sanitaire

Cléo Berger présente le point. Il s'agit de parler de la création d'un GT pour la gestion de la crise sanitaire. Ce ne serait pas pour la rédaction des communiqués de presse. La composition serait à voter le 10 mai. Ce GT ne sera pas restrictif, les personnes peuvent venir une fois si ce n'est pas possible de venir plu. Le but sera de favoriser les échanges et la réactivité.

Tom Juillard demande des précisions sur ce GT gestion de crise sanitaire, sera-t-il temporaire ou permanent ? Est-ce que ce sera valable pour les prochaines crises ?

Lara Zender précise que pour la crise sanitaire actuelle. Pour le groupe de signataires, la prochaine rentrée sera aussi sous la crise sanitaire. Donc ce sera un GT temporaire. Il faudra définir les points desquels le GT s'occupera. On rediscutera lors d'une AD pour les objectifs et on verra en AD si on continue. À l'heure actuelle nos revendications ne sont pas écoutées. Mais nous ne serons pas écouté-e-s comme ça. Il faut inclure plus les délégué-e-s pour avoir d'autres avis. Pour être plus efficace, il est bien d'avoir beaucoup de diversité dans les associations. Pour que ce soit efficace il faudrait doubler le nombre d'AD donc ce GT palie à ça.

Loïc Pillard informe que les statuts ne prévoient pas qu'on puisse créer un GT sur cette question aujourd'hui. Étant donné que c'est un sujet complètement différent.

Nina Bidet dit qu'on peut avoir une discussion sur ce sujet.

Robin Wicky trouve que pour faire un GT Covid c'est un peu tard. Il nous reste 4 semaines de cours, ça n'aura pas d'impact. Il va avoir des nouvelles problématiques comme la campagne de vaccination. Et il y aura un renouvellement de l'AD en septembre. Je n'arrive pas à voir quelle action concrète sera mise en place.

Cléo Berger explique que la discussion d'aujourd'hui permettra d'aller en profondeur à la prochaine AD. Ce GT est légitime. Mais il y a les examens de janvier qui ont un gros impact sur les étudiant-e-s. Ce GT permettra une certaine réactivité et de montrer ce avec quoi on n'est pas d'accord, par exemple pour les rattrapages d'août. C'est prévu en présence mais on ne sait pas comment ça va être. Une AD demande trop d'énergie, un GT est plus réactif. Si vous voulez plus de réactivité, ce GT peut proposer une solution et en AD on peut aller plus loin.

Lara Zender on a vu les statuts et on a spécifier qu'on voulait discuter la création de ce GT aussi dans l'email. On arrive à la fin de l'année mais la fin des examens est en juillet. On ne peut pas abandonner les étudiant-e-s aujourd'hui. Ce GT aurait un rôle encore aujourd'hui. Il y a encore des choses à faire avec le CU (Romain ou Lucas). On rediscutera de la composition du GT plus tard.

Léa Pacozzi explique que nous avons discuté avec Lucas et Romain. Ce sera un des gros points de la prochaine AD.

Sarah Novet rebondit pour dire qu'on va en discuter lundi. Elle est aussi au CU. Elle rejoint Loïc sur sa lecture des statuts. Sur le deuxième point, il pourra y avoir un email ponctuel sur les activités importantes.

Cléo Berger explique que ce GT ne sera pas obligatoire. Si ce n'est pas le moment il y a aura d'autres gens pour en faire partie. Merci pour l'idée de l'email ça rejoint ce qu'on a envie de pouvoir savoir ce qui va se faire en AD.

Robin Wicky demande quelle action concrète le GT aura dans les semaines et les mois à venir. Est-ce que ce sera un soutien aux étudiant ? C'est le travail actuel des associations et du Bureau. Quel est l'apport substantiel de ce GT ?

Lara Zender pense qu'abandonner le travail serait dramatiser la situation. Avec la FAE on peut agir à un autre niveau. Le but est d'accompagner la FAE dans cette réflexion sur les stratégies.

Fanny Perruchoud rejoint Lara car en tant que FAE que en tant qu'association représentative. Par rapport au fonctionnement des décanats, on voit que les AD sont trop longue sur certains points. La

proposition est de discuter des revendications avant pour traiter les grandes problématiques et faire une part de la réflexion. On se rend compte que parfois on n'a pas assez de préparation en tant qu'association avant les AD.

Cléo Berger rajoute qu'on ne veut pas avoir des objectifs précis. On aimerait avoir le retour du Bureau pour voir comment aller dans une certaine direction ensemble. Ça permet de définir mieux et de voter ensemble.

Léa Pacozzi demande quel est le but du GT. Est-ce que ça servira de discuter avec les membres du bureau, ou de faire une préparation aux AD.

Fanny Perruchoud est d'avis que c'est un mélange de ce qui a été dit. Ça dépend des problématiques qu'on veut débattre. Le GT pourra prendre les gros points et le dégrossir pour être plus efficace. Ainsi la version présentée ne sera pas que celle du bureau. Il y aura d'autres points de vue. On pourra travailler en amont et réfléchir entre les différentes associations représentatives.

Robin Wicky rappelle que la dernière AD de l'année est dans 3 jours. Donc ce sera pour l'année prochaine.

Fanny Perruchoud en effet ce serait pour l'année prochaine car la crise ne sera pas finie en septembre.

Léa Pacozzi demande des précisions sur qui fera partie de ce GT. Est-ce que ce sera que des membres de l'AD ?

Cléo Berger offre son avis personnel que moi. Ce serait bien pour développer la communication et la stratégie.

Fanny Perruchoud parle en son nom que ce serait de savoir les 2 cotés pour savoir pour l'AD les avis tant des délégué-e-s que des membres du bureau de la FAE. Ça permettra aussi un renforcement de la communication.

Léa Pacozzi demande quelle est l'utilité de se rencontrer hors des AD vue que l'AD est un lieu de discussion et de débat.

Sarah Novet approuve l'idée de faire une bonne préparation. Mais est-ce que ça devrait être le but d'un GT ? On reçoit un ordre du jour et des annexes. On est sensé faire une préparation de toute façon.

Lara Zender est d'accord avec Sara. Le but est d'avoir une réflexion et non de recevoir des informations privilégiées. Pour être efficace il faudrait plus d'AD ce qui n'est pas possible. Cette proposition permet de discuter plus pour avoir une meilleure vision de différents points.

Valentin Tanniger exprime qu'il n'est pas pour le GT mais pour avoir une meilleure communication dans les AD. Il faudra améliorer la communication entre le Bureau et les délégué-e-s de l'AD. On doit dire en tant que déléguée qu'on n'a besoin de plus de document. La création d'un GT peut amener une communication plus rapide en temps de crise, même si ce n'est pas idéal maintenant.

Sarah Novet trouve qu'il faut aussi plus d'échange entre les délégué-e-s. Elle craint que ce GT crée une AD à deux vitesses avec des personnes qui ont déjà fait le débat avant de venir et des délégué-e-s qui sont moins préparé-e-s.

Lucie Ortet déclare qu'espacer les débats sur les grosses problématiques sont long et fastidieux. Il faut éviter de s'épuiser et mieux espacer les moments de débats.

Nathalie Martin exprime que le bureau ne participe pas beaucoup dans les AD. Le GR permettrait d'avoir un meilleur répondant dans l'AD, d'animer le débat et de travailler en amont sur les dossiers. Une injonction d'autres personnes peut aider. Ce seront aussi des opportunités pour ceux qui le veulent. Ça va nourrir le débat et amener une lumière différente. A voir aussi comment ce serait fait.

Léa Pacozzi explique qu'on ne peut pas faire d'AD avant ADE contre statuts.

Cléo Berger exprime que chacun-e peut choisir de s'impliquer à sa convenance. C'est une opportunité de plus s'impliquer. Ça ne concerne que la crise du Covid. Le reste ne serait pas impacté. Si on est honnête, il y a ceux qui sont impliqué-e-s et les autres.

Emmanuel Parriaux rejoint Cléo et Nathalie. Aujourd'hui il y a peu de personnes qui participent aux AD. Les revendications ne sont pas prévues donc ce n'est pas possible de se préparer. Il y a peu de débats lors des AD. Ce GT permet de stimuler une partie des délégué.e.s pour dire leurs avis. Le problème c'est le manque de participation et les AD longues. Le GT peut raccourcir les AD.

Tom Juillard demande pourquoi il faut des réflexions en amont en GT et de la communication en plus. Il demande pourquoi la création d'un GT est nécessaire. Vous décrivez un Think tank pourquoi il faudrait un GT pour ça ?

Lara Zender explique que ça revient sur l'idée d'email de l'AESSP. Ce serait idéal d'avoir une meilleure communication entre nous. Mais ce GT aura un rôle. Ça permet une discussion en amont sur les infos reçues et d'arriver avec des points pour la discussion. Des réunions spontanées ne seront pas efficaces.

Lucie Ortet relève que ça ferait que le débat à l'AD serait un débat derrière le débat. Il y aura un débat en GT et ensuite une discussion en bureau. Il faut éviter de tourner en rond.

Léa Pacozzi propose de voter point par point. Pour rappel, vous ne pouvez pas déléguer le droit de vote à moins de 72h à l'avance au secrétariat. On votera sur les points apportés : la consultation avant les CP, la communication avant les AD et la création d'un GT. On ne pourra pas créer un GT aujourd'hui possible mais on mettra un point à l'AD du lundi 10 mai et ceux qui sont partis pourront donc voter sur ce point.

Lara Zender est d'accord avec les 2 premiers point même si ce n'est pas possible. Ce serait bien de faire un sondage pour savoir si à faire et où en est la réflexion de qui sera dans la compositions du GT dans les associations avec les représentants.

Loïc Pillard explique qu'on peut créer un GT et mettre les gens dedans dans la même AD. On pourra techniquement le faire.

Premier vote sur la consultation : 17 personnes qui ont le droit de vote

Est-ce qu'on veut une consultation ? 13 oui et 4 non. La proposition d'une consultation est acceptée à la majorité absolue

Forme de cette consultation

Drive pour les délégués 13 votes

Document envoyé au préalable et réponse par message ou email 6 votes

Abstention 1 vote

Léa Pacozzi remarque que chaque association devra avoir un responsable de relecture et qu'il y aura une restriction de temps.

Cléo Berger rebondit sur le fait d'avoir la date de l'envoi du communiqué pour plus de réactivité.

Deuxième vote : opposition à mettre un système d'information importantes. Pas d'oppositions active, accepté.

Sarah Novet demande quelles seront les informations à transmettre.

Léa Pacozzi propose les points importants comme les revendications, le calendrier, les rencontres et les retours de la Direction

Selon le sondage réalisé sur la création d'un GT gestion de crise, la tendance est plutôt sur le non mais ce sera discuter à la prochaine AD.

Léa Pacozzi demande des remarques de l'AD.

Cléo Berger craint que ça crée des tensions. Il faut préciser que le but n'est pas de critiquer le fonctionnement, mais de proposer des améliorations de la situation et de créer des discussions constructives.

Emmanuel Parriaux précise que tous les délégué-e-s-e veulent que la FAE marche à son plein potentiel et veulent améliorer les choses pour que ça se passe au mieux.

Astrid Baumgartner remercie les autres associations d'avoir participé activement à cette discussion et espère voir cette participation aux autres AD.

Léa Pacozzi remercie l'initiative d'avoir mis au courant car on ne peut pas se rendre compte si c'est un manque de motivation ou un problème de fonctionnement. En recevant la lettre on a trouvé ça un peu maladroit. On a des points communications durant l'AD qui ne sont jamais utilisés. Vous pouvez les utiliser pour vos remarques. Ça aurait été bien de discuter en AD. On est à l'Anthropole, venez discuter avec nous. Il y a aussi le groupe WhatsApp. Ça a été mal reçu et la forme n'était pas idéale. Mais le fond de la discussion était nécessaire.

Lara Zender remercie tout le monde de sa participation car ça permet de mieux connaître les avis divers. Il manque la partie informelle des AD avec Zoom et on ne peut pas désamorcer les problèmes. C'est bien de discuter. L'AEL a contacté des délégué-e-s pour amener cette discussion. On voulait une ADE pour discuter exclusivement de ces points. On est en discussion depuis 2h et ça devient compliqué. On est venu vous parler. On n'a pas rajouté ces points en AD car on attendait que le Bureau le fasse. On considérait que la discussion n'était pas ouverte. Le choix de l'ADE au lieu de qqch d'informel était pour permettre d'informer tout le monde pour que tous comprennent la situation et participent à la discussion.

Léa Pacozzi souligne que ça arrive tard dans le semestre. On aurait aimé savoir moins d'une semaine avant. On en reparlera en privé.

Nathalie Martin ajoute qu'elle a signé pour avoir l'ADE car en COVID pas proche des bureaux. Le but était de ne pas surcharger les AD qui sont conséquentes. Difficulté de coordination avec la distance.

Léa Pacozzi informe que la prochaine AD sera en présence avec une limite à 50 personnes, ce qui devrait passer vu combien on a de personnes dans les zooms mais inscrivez-vous.

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE présents sont :

Léa Pacozzi (co-présidente), Nina Bidet (co-président), Loïc Pillard, Matthieu Gisler, Laëtitia Hasni, Noelle Wilhelm.

Secrétaire générale : Hannah Wonta (PV)

Secrétaire comptable : Jeanne Berche

Liste de présences

Associations représentatives :

CHEC

Melchior De Preville

Quentin Allègre

Beryl Lombardo

Loïc Zen-Ruffinen

AEL

Fanny Perruchoud

Florine Cart

Emmanuel Parriaux

AEDL

Naël Ahmed

AETSR :

Quentin Wenger

Astrid Baumgartner

AESSP

Luca Crausaz

Danish Kandasamy

Dimitri Rosset

AESC

Cléo Berger

AEGE

Martin Kunz

Romain Götz

Tiré-e-s au sort

Flora Pham

Nathalie Martin

Sara Jabaudon-Gandet

Loris Ferrari

Raza Hajraj

Marine Bugnon